



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le 02/07/2019

SLO

ID : 081-218102572-20190627-2019D51-DE

Date de la convocation  
21.06.2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

**Présents :** Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mmes VILLENEUVE, TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BABAUX, GARCIA, Mr CROUZET, Mme TRUTINO, Mr DE GUALY, Mmes GONZALES, PAWLACZYK,

N° 19/51

**Absents :** Mr SOULA procuration à Mr GRIALOU  
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr LE ROCH  
Mr GRIMAL procuration à Mr MARTY  
Mr SAMATAN procuration à Mr CROUZET  
Mme ANGLES procuration à Mr FABRE  
Mme THUEL procuration à Mr DE GUALY.  
Mrs LEFERT, GALINIE, PEYRONIE, Mmes KLIMEZACK-GIL (excusée), PELLEGRINI

**Secrétaire :** Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

**MODIFICATION DU  
TABLEAU DES  
EFFECTIFS**

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis du Comité Technique,

Considérant les avis favorables émis par la Commission Administrative Paritaire (C.A.P.) aux propositions d'avancement de grade pour l'année 2019, il est proposé la création des emplois suivants :

*Adopté à la majorité*  
**4 ABSTENTIONS**

Filière technique :

- 1 emploi à temps complet d'agent de maîtrise principal
- 4 emplois à temps complet d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 emploi à temps non complet (32,20/35<sup>ème</sup>) d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

Filière médico-sociale -Secteur social :

- 1 emploi à temps complet d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles

Les anciens grades détenus par les agents bénéficiant d'un avancement seront supprimés à la date de création du nouveau grade.

Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Considérant qu'il convient de promouvoir certains agents, il est proposé les créations suivantes :

Filière technique :

- 1 emploi à temps complet d'agent de maîtrise
- 1 emploi à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> Classe

Date d'effet : 1<sup>er</sup> septembre 2019

Considérant les besoins du service, et afin de pérenniser le contrat d'un agent, il est proposé les créations suivantes

Filière médico-sociale : 1 emploi à temps complet d'agent social

Date d'effet : 1<sup>er</sup> septembre 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE :

D'ACCEPTER les mouvements de création, modification et suppression de poste,

DE VALIDER le tableau des effectifs tel que présenté,

DIT que les crédits nécessaires au financement des postes pourvus seront inscrits au budget de l'exercice 2019

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 1er juillet 2019  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental

